



Nous sommes à votre service durant la crise de la COVID-19

Chère membre et cher membre,

Nous traversons une période sans précédent et empreinte d'incertitude alors que le monde entier compose avec les effets de la COVID-19.

Les choses changent rapidement, mais notre engagement à vous servir ne varie pas.

Nous savons que les avis aux voyageurs émis récemment par le Canada et les nouvelles provenant d'autres sources ont soulevé de nombreuses questions.

Je tiens à vous assurer que même si d'autres assureurs, dont nos concurrents, ont apporté des changements à leurs régimes collectifs, aucun changement défavorable n'a été apporté à la couverture existante du Régime des MRA de nos membres.

Assurance pour urgence médicale à l'étranger

Votre assurance pour urgence médicale à l'étranger demeure en vigueur quel que soit l'endroit où vous vous trouvez. Si vous êtes présentement membre du Régime des MRA et que vous êtes à l'extérieur du Canada, vous continuez à bénéficier de l'assurance pour urgence médicale à l'étranger si le besoin se présente, qu'il s'agisse de la COVID-19 ou d'une autre urgence médicale, sous réserve des conditions du régime.

Il nous fait plaisir de vous annoncer qu'à compter du 19 mars, la couverture de l'assurance pour urgence médicale à l'étranger est prolongée jusqu'au 30 avril. Ainsi, les membres du Régime des MRA qui tentent de rentrer au pays, mais qui approchent de la fin de la période de 95 jours de couverture resteront couverts jusqu'à ce qu'ils puissent revenir en toute sécurité.

Annulation de voyage

Avant le départ, consulter le [site Web du gouvernement du Canada](#) pour connaître les avis aux voyageurs récents relativement à la COVID-19.

Comme membres actifs du Régime des MRA, votre indemnité pour annulation de voyage s'applique si vous souhaitez annuler un voyage en raison de la COVID-19, pourvu que vous ayez fait vos réservations de voyage **avant** que le Canada n'ait émis un avis aux voyageurs de niveau 3 ou 4 pour votre destination.

Vous garder au courant

Nous sommes conscients que vous pourriez vous poser de nombreuses questions, particulièrement depuis l'incertitude qu'ont pu vous causer les annonces récentes de certains grands assureurs. Nous vous demandons d'être patients. Notre équipe fait le maximum pour répondre à vos questions et servir tous nos membres.

Nous continuerons à vous servir et à vous communiquer les informations les plus récentes à propos de la couverture pour urgence médicale, interruption de voyage, etc. à mesure que la situation évolue. Veuillez consulter la page Web www.raeo.com/coronavirus pour obtenir des réponses à vos questions.

Prenez bien soin de vous.

Vic Medland

Directeur général, RAEO